



**SQUARE HABITAT**  
CRÉDIT AGRICOLE

## **BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES\* TRANSACTION**

*Montants TTC (TVA à 20 %) calculés  
sur le montant de la transaction réalisée*

*Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente  
et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique*

**Pour les ventes inférieures et jusqu'à 30 000€ :  
forfait de 3 000€**

**Pour les ventes supérieures à 30 000€ :  
forfait de 4 500€ + 5% du prix de vente plafonné à  
10% du prix de vente**

**Prestation de Service préalable à établissement du compromis de vente 140€ TTC  
(Art. L 721.2 du CCH)**

*\*les honoraires sont à la charge du vendeur pour les mandats de vente*

*\*les honoraires sont à la charge de l'acquéreur pour les mandats de recherche*

*Applicable au 01/07/2019*

## HONORAIRES SUR PRESTATIONS CONCERNANT L'IMMOBILIER D'HABITATION

### TVA INCLUSE

#### LOCATION : (Locaux à usage d'habitation)

Facturation à parts égales propriétaire et locataire :  
Lors de chaque nouvelle location, facturation de 17,50 %\* d'un montant de loyer annuel hors charges, à parts égales propriétaire-bailleur et locataire.

#### A savoir :

- 15% pour les visites
- 15% pour la constitution du dossier locataire
- 43% pour la rédaction du bail
- 27% pour l'établissement de l'état des lieux

Mise en location de votre bien depuis l'estimation de sa valeur locative jusqu'à l'état des lieux d'entrée. Dépôt de Garantie : 1 mois de Loyer hors charges

\* le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par voie réglementaire

#### Mandat SQUARE BOX GESTION LOCATIVE :

#### LOCATION :

Facturation à parts égales propriétaire et locataire :  
Lors de chaque nouvelle location, facturation de 17,50 %\* d'un montant de loyer annuel hors charges, à parts égales propriétaire-bailleur et locataire.

#### A savoir :

- 15% pour les visites
- 15% pour la constitution du dossier locataire
- 43% pour la rédaction du bail
- 27% pour l'établissement de l'état des lieux

#### GESTION PACKAGE (gestion mensuelle) : 10,6% (7,2% + 3,4% GLI)

#### Gestion complète de votre bien :

- Gestion financière
- Gestion administrative et fiscale
- Gestion technique
- Assurance loyers Impayés
- Assurance détériorations Immobilières
- Assurance inoccupation des locaux
- Assurance protection juridique

\* le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par voie réglementaire

## L'IMMOBILIER PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL

### LOCATIONS PROFESSIONNELLES ET COMMERCIALES (TVA à 20%) :

- 15 % du loyer annuel net de charges, TVA 20 % incluse à la charge du propriétaire.
- 15 % du loyer annuel net de charges, TVA 20 % incluse à la charge du locataire.

#### GESTION (TVA à 20%)

|                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| Gestion Mensuelle       | 7.2% TTC (6% Ht)         |
| Gestion Trimestrielle   | 6.00 % TTC (5% Ht)       |
| Travaux supplémentaires | Tarif Horaire 150,00 TTC |

#### SYNDIC DE COPROPRIETE

Ref : Contrat de Syndic

Applicable au 01/07/2019